

Colloque « Améliorer l'évaluation socioéconomique des opérations d'aménagement urbain et des effets de santé des investissements publics »

10 mars 2022

Conclusion du colloque par Thomas Lesueur, Commissaire général au développement durable

Bonsoir à tous

Je suis très heureux de conclure cette grande journée sur l'évaluation socioéconomique de nos investissements publics.

L'évaluation socioéconomique apporte un éclairage essentiel sur des choix qui façonnent, sur le long terme, le fonctionnement de notre société et sa capacité à faire face aux défis futurs. En tant que responsable de politiques publiques, c'est un outil d'aide à la décision que nous devrions toujours avoir dans notre poche ou à portée de vue. Il s'agit également d'une démarche intellectuelle, d'une posture réflexive, qui ne cesse de se développer et de s'enrichir, en termes de méthodes, de domaines d'application et parfois de questionnements quasi-philosophiques ou éthiques qu'elle soulève. Votre participation nombreuse et active aujourd'hui témoigne si besoin était de l'intérêt qu'elle suscite.

Je voudrais d'abord revenir rapidement sur l'importance des résultats des travaux qui vont être présentés ce matin et cette après-midi. Et je vous invite vivement à lire ces rapports qui contiennent, vous vous en doutez, plus de matière encore que celle qui a pu vous être présentée.

Opérations d'aménagement

Les opérations d'aménagement urbain façonnent nos lieux de vie, et donc bien plus que ça, nos modes de vie et notre organisation sociale :

- L'aménagement porte donc de grands enjeux sociétaux, et se doit d'incorporer de plus en plus les impératifs du développement durable. L'évaluation est un des outils nécessaires au service de cette ambition et la création d'un cadre méthodologique fixant les principes d'évaluation des projets d'aménagement représente une grande avancée, comme l'a été à son époque la création du référentiel d'évaluation pour les projets de transports.
- Pour pouvoir le construire, il a fallu rassembler des experts de domaines très variés, tant les disciplines mises en jeu sont différentes, et je voudrais saluer ce travail de coordination et de croisements des expertises, tout à fait conforme à la « tradition » de la pratique l'évaluation.
- Certaines entrées thématiques du référentiel ont été largement débattues, mais ces débats ont permis d'aboutir à des conclusions qui manquaient à l'aménagement actuel. Ainsi, les enjeux de développement économique lié à l'aménagement par exemple, ou ceux de mixité sociale, ont été mis au centre des recommandations du référentiel, il faut le saluer.
- Je me réjouis d'autre part du soin apporté à l'articulation entre l'évaluation socio-économique et l'évaluation environnementale. Ce point est fondamental et nos travaux futurs s'appuieront sur cet apport pour approfondir la complémentarité existant entre ces deux modalités d'évaluation chaque fois que nécessaire.
- Ce travail conséquent est bien sûr une étape pour aller vers des travaux encore plus approfondis, notamment dans les domaines où la recherche fondamentale n'a pas encore formulé de conclusions claires pour la valorisation des effets. Je pense notamment aux travaux

à mener sur les facteurs de valorisation ou de dévalorisation du cadre de vie, la mixité sociale et son lien avec l'offre de logements, mais aussi les atteintes faites à la biodiversité.

- Les outils élaborés par ce groupe de travail auront bientôt valeur de référence. Afin que les métiers de l'aménagement puissent se les approprier, le travail va poursuivre dès cette année avec le Cerema, sous le pilotage de la DGALN et du CGDD, pour assortir le guide de fiches-outils « pratiques ». Celles-ci sont réalisées à l'image de son « grand-frère », le référentiel méthodologique pour l'évaluation des projets de transport.

Effets de Santé

La santé était au cœur des discussions de l'après-midi, et dans son acception la plus large, avec une double perspective :

- D'une part les effets de santé ne se réduisent pas à la question de la mortalité et des décès évités.
 - la mortalité peut certes représenter une part prépondérante des coûts de santé dans certains cas – c'est le cas dans l'estimation du coût social de la pollution de l'air par exemple, et on peut chercher à mieux l'évaluer – et les débats sont encore nombreux d'ailleurs sur le sujet. Certains ont été évoqués aujourd'hui, tel que celui autour du choix entre la valeur d'une année de vie ou la valeur d'une vie statistique.
 - mais il est tout aussi important de chercher à renforcer les connaissances sur la maladie (la « morbidité ») au risque de passer à côté d'autres coûts qui peuvent s'avérer également très significatifs.
- D'autre part, la santé ne concerne évidemment pas que les investissements « de santé ».
 - Les impacts sanitaires des investissements publics pouvant relever de domaines très variés sont trop souvent ignorés et l'évaluation de ces impacts ne doit donc pas être cantonné au cas des investissements « de santé ».
 - Naturellement, l'expertise des économistes de la santé, quant aux données disponibles ou encore aux indicateurs existants, a été fortement inspirante et a constitué un réel atout pour l'élaboration de méthodes d'estimation des coûts marchands et non marchands d'effets de santé « exportables » dans différents domaines.
 - Ces domaines d'application sont potentiellement très nombreux, tant les déterminants de santé sont variés. Cette variété est aussi une difficulté, car la mesure des incidences – sans même parler de la monétarisation - va dépendre fortement des spécificités de chaque situation. D'où l'importance des expertises pluridisciplinaires et complémentaires.
- Les outils élaborés par le groupe de travail répondent à ces deux enjeux.
 - Ils permettent de donner à voir et d'objectiver le coût de l'inaction en matière de prévention primaire dans des domaines aussi variés que la prévention des inondations, la rénovation énergétique des logements, la lutte contre les nuisances sonores des chantiers et la promotion de l'activité physique via l'aménagement de l'espace public.

Ces travaux ne constituent pas un aboutissement en soi et nous devons nous inscrire plus largement dans une démarche d'amélioration continue :

- Il faut poursuivre les efforts pour consolider ces approches, les hypothèses qui les sous-tendent, les choix méthodologiques effectués.
- Les domaines pour lesquels des outils et méthodes d'évaluation socio-économique des investissements publics doivent encore être développés sont encore nombreux, vous en avez eu plusieurs exemples pertinents aujourd'hui, et il faudra doter les évaluateurs d'outils adaptés.
- Et de nombreuses questions, toujours plus ardues, attendent encore l'évaluation de nos investissements et de nos politiques publiques : la question du risque et de l'incertitude, les bénéfices de l'équité sociale ou de capacité de résilience dans un contexte de changement climatique et de perte de biodiversité.

Je forme donc le vœu que la dynamique pluridisciplinaire, initiée par la mobilisation des nombreux experts ayant contribué à ces deux groupes de travail, et soutenue plus largement par le Comité d'Experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des projets d'investissements publics, se poursuive et s'accélère.

- La sous-direction de l'économie et de l'évaluation du CGDD reste mobilisée pour avancer sur ces questions, car une de ses missions est de développer et de diffuser les méthodes de valorisation économique des effets des politiques, au service de la décision publique.
- Cette dynamique restera progressive, car c'est en avançant pas à pas que l'on fait progresser le calcul socio-économique.
- Assumons-le collectivement. Ne cherchons pas à répondre immédiatement et parfaitement à toutes les questions et mais osons faire et proposer, comme cela a été fait pour les thématiques abordées aujourd'hui.

En méthode, face à la complexité des enjeux discutés aujourd'hui, il était important que les différents acteurs concernés par l'évaluation socioéconomique de projets d'investissements publics – praticiens ou utilisateurs des résultats – puissent dialoguer avec les concepteurs et praticiens des méthodes d'évaluation socio-économique.

- Le colloque d'aujourd'hui a permis, à n'en pas douter, ces échanges et ce partage de connaissances, puisqu'il a rassemblé à la fois des représentants du monde académique, de l'administration et des acteurs privés.
- Nous devons viser également une itération enrichissante avec les utilisateurs de ces outils et de ces méthodes, car ces retours d'utilisateurs sont essentiels pour s'assurer collectivement de leur bonne appropriation et de leur caractère opérationnel, qui est notre objectif. A ce titre, la démarche de test sur un site expérimental pour l'évaluation des dommages psychologiques évités qui vous a été présentée peut être un exemple très inspirant je pense.

Pour terminer, je souhaite adresser quelques remerciements.

- D'abord à vous tous pour votre participation active, et aux différents participants et intervenants aux tables rondes.
- Je voudrais remercier à mon tour tout particulièrement Sabine Baietto Beysson d'une part, Benoît Dervaux et Lise Rochaix, d'autre part, pour leur investissement et la qualité du travail

accompli en tant que présidents des groupes de travail, ainsi que les rapporteurs sur lesquels ils sont appuyés, Olivier Coutard, Rémi Pioli, Bénédicte Meurisse et Alice Robinet.

- Un grand merci également à tous les experts qui ont participé aux groupes de travail, qui se sont souvent investis sans compter, et sans qui rien n'aurait été possible.
- Merci à nos partenaires de France Stratégie, du SGPI et du Comité d'experts, avec qui nous avons fait la preuve d'un travail inter-administration réussi.
- Et enfin, merci à tous ceux qui ont contribué à la préparation et la tenue de ce colloque réussi, qui plus est en présentiel ce qui était très appréciable.

Je vous souhaite une excellente soirée.